

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE EN ASSURANCE DE L'INSTITUT INTERAFRICAIN DE FORMATION EN ASSURANCE ET GESTION DES ENTREPRISES (IFAGE)

L'équipe d'évaluation :

Pr Abou KANE
Pr. Ibrahima THIAM
Mbaye SENE

Président (Académique)
Membre (Académique)
Membre (Professionnel)

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Août 2021

Table des matières

Introduction.....	4
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite.....	5
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts du programme.....	16
6. Points faibles du programme	16
7. Appréciations générales sur le programme	16
8. Recommandations à l'établissement	17
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	17
10. Proposition d'avis	17
Accréditation recommandée.....	17
11. Annexes	18

Sigles et abréviations

ANAQ-Sup : Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

LMD : Licence-Master-Doctorat

MESRI : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel administratif, technique et de Service

UE : Unité d'Enseignement

Introduction

L'Institut interafricain de Formation en Assurance et en Gestion des Entreprises (IFAGE) a sollicité auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'accréditation de son programme de Licence professionnelle en Assurance (LPAS). C'est dans ce cadre que l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup), a commis un groupe de trois experts dirigés par le Pr Abou KANE (Président) et composé du Pr. Ibrahima THIAM (membre) et de M. Mbaye SENE (membre). Cette équipe s'est déplacée à l'IFAGE le Mardi 08/06/2021 pour effectuer l'évaluation.

Dès son arrivée à 08h30, la délégation des experts a été reçue par M. Mandaw KANDJI, Président Directeur général (PDG) de l'IFAGE et son équipe. Au début de la séance de travail entre les responsables de l'IFAGE et les experts de l'ANAQ-Sup, le président de l'équipe des experts a, dans un premier temps, rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des établissements privés d'enseignement supérieur (EPES) dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ses missions d'évaluation externe. Par la suite l'agenda de la journée et la méthodologie de travail ont fait l'objet d'une validation.

1. Présentation du programme évalué

La Licence professionnelle en Assurance (LPAS) proposée par l'IFAGE a pour but d'apporter une réponse à la demande en ressources humaines qualifiantes dans le domaine de l'assurance.

Le programme de licence professionnelle en Assurance a commencé en 2011 avec 7 promotions déjà sorties et la 8ème qui était en cours à la date de l'évaluation. Les compagnies et intermédiaires d'assurance sont associés à la conception des programmes de formations et ont des représentants au conseil d'Administration et au Conseil scientifique et pédagogique (CSP).

L'IFAGE a signé des conventions de partenariat notamment avec SUNU Assurance Sénégal IARD, la Société nationale d'Assurances mutuelle (SONAM SA), la Compagnie nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS), la Sen Assurance Vie, la Providence Assurance.

L'institut a également signé avec l'École supérieure d'Assurance (ESA) de Paris une convention de double diplomation permettant d'une part un échange d'expérience en vue de diversifier et de renforcer les enseignements dispensés par l'IFAGE et d'autre part, l'équivalence des diplômes délivrés par l'IFAGE à ceux de l'ESA de Paris.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Dans la forme, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 124 pages comprenant 61 pages de texte du rapport et des annexes pour le reste. Tous les 6 champs du référentiel d'accréditation ont été renseignés et les 19 standards ont été appréciés. Il y a un tableau de bilan des forces, faiblesses et perspectives pour la plupart des sections du document ; ce qui rend la lecture relativement facile. Toutefois, certaines réponses sont parfois délivrées de manière assez ambiguë et il serait intéressant de donner des arguments et des éléments de preuves plus palpables. Par exemple, selon le rapport, 18 des 19 standards sont atteints ; le standard relatif à la mobilité des étudiants (5.03) n'étant pas atteint. Cependant, nous avons noté que même pour le standard 4.03 (mobilité du PER), les explications qui sont données semblent indiquer que c'est l'UGB qui a permis à un de ses enseignants en droit privé d'intervenir à l'IFAGE. Nulle part dans le rapport, il n'a été mentionné que les professeurs de l'IFAGE sont mobiles (dans le cadre d'une convention portée par l'IFAGE). Il ne serait pas catastrophique de dire que ce standard n'est pas atteint en donnant comme explication le nombre limité de professeurs permanents et le type de formation donné qui n'est pas très courant dans le paysage de l'offre de formation sur le marché (comparativement à d'autres types de formation).

En outre, les taux d'insertion présentés au tableau 5 (section 5.2) ne sont pas expliqués dans la section ; ne serait-ce que du point de vue du processus qui a conduit au suivi des diplômés pour justifier ces taux. Sur le même tableau, les ratios H/F seraient plus pertinents s'ils étaient présentés sans les pourcentages. Par exemple, un ratio de 1 signifierait qu'il y a le même nombre de femmes que d'hommes, un ratio de 2 signifiant qu'il y a 2 femmes pour 1 homme.

3. Description de la visite

➤ *Déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous résume le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h00 – 08h45	Arrivée de la délégation des experts
08h45 – 10h 30	Discussions avec les responsables de l'institution (Président et son équipe)

10h30 – 13h00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
14h00 – 15h00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
15h00 – 15h30	Réunion d’harmonisation entre les experts
15h30 – 16h00	Restitution orale des premiers éléments d’appréciation

La séance d’entretien avec les autorités de l’institution a débuté à 08h45 avec les membres de la Direction qui ont prononcé quelques mots de bienvenue à l’endroit de la délégation des experts et a effectué une présentation de l’établissement et notamment les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d’information et de communication.

Après les discussions avec la direction de l’établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes du personnel de l’institution que sont les enseignants permanents et vacataires, les personnels administratifs techniques de service et les étudiants (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l’établissement. Enfin une restitution orale en présence de l’administration a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d’appréciation sur l’institution en termes de points forts et de points faibles. La mission d’évaluation sur site a pris fin à 16h00.

➤ **Appréciation de la visite**

Les experts ont apprécié l’atmosphère de travail empreinte de rigueur et de courtoisie. L’engagement du Président Directeur général et sa volonté de bien conduire le programme de licence professionnelle en Assurance (LPAS) ne font l’objet d’aucun doute. Les locaux sont adaptés pour abriter le programme. Les enseignants sont constitués en grande majorité de prestataires de services qui ont signé un contrat en bonne et due forme avec l’institution. L’établissement a signé des accords de coopération aussi bien avec des compagnies d’assurance que des intermédiaires. Lors de la visite des locaux, les lieux visités en rapport avec le programme LPAS sont les suivants :

- Les salles de cours
- La salle informatique ;
- Les toilettes Hommes/Femmes
- La bibliothèque numérique ;

- Le service de la scolarité ;
- Le service administratif et financier ;
- La salle pour les équipements réseaux.

Les normes d'hygiène et de sécurité sont bien respectées. Le plan d'évacuation d'urgence a été constaté ainsi que le dispositif de secours incendie. L'établissement a mis en place une signalétique pour indiquer les locaux spécialisés (bureaux, salle de cours, toilettes,) avec un adressage bien visible (distinguant homme et femme pour les toilettes).

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Appréciation globale du standard.

Le programme de licence professionnelle en Assurance (LPAS) existe depuis 2011 et a formé 7 promotions. A travers cette offre de formation, l'IFAGE contribue à satisfaire les besoins du marché en ressources humaines dans le domaine de l'assurance.

Les diplômés de la formation peuvent être des responsables commerciaux pour le compte de sociétés d'assurance, des souscripteurs ou des gestionnaires rédacteurs de contrats, chargés d'indemnisation et de recours...) ou inspecteurs vérificateurs, de production ou de sinistres. L'entrepreneuriat constitue également un atout non négligeable pour les diplômés du programme puisque le titulaire d'une licence professionnelle en assurance peut s'autoemployer en devenant mandataire ou agent général d'une compagnie d'assurance ou en créant son propre cabinet de courtage d'assurance. Depuis la création de la LPAS, le programme d'études décliné avec ses Unités d'Enseignement, est régulièrement dispensé aux étudiants avec une maquette qui est connue.

Standard atteint

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Appréciation globale du standard.

Le programme répond à un besoin clairement exprimé par le milieu professionnel car l'ouverture de cette filière fait suite à un constat d'une demande existante et la conception du programme résulte d'une concertation avec des acteurs de la profession (compagnies d'assurances et autres acteurs du domaine). C'est un programme qui prend en compte les principales réformes réglementaires adoptées chaque année par le conseil des ministres en charge des assurances, organe législatif de la conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA).

Pour permettre à chaque étudiant d'acquérir le savoir, le savoir-faire et les connaissances requises à un niveau Licence en Assurance, le programme de formation proposé par l'IFAGE s'appuie sur :

- des approches, des méthodes et des outils pédagogiques appropriés;
- des objectifs de formation bien définis dans l'ensemble et en adéquation avec le système LMD.

La licence professionnelle en Assurance proposée par l'IFAGE a pour objectif de former, en trois (3) ans, des gestionnaires et conseillers en assurance polyvalents capables de travailler dans différents services d'une entreprise d'assurance ou de réassurance ou d'un intermédiaire d'assurance pour apporter une réponse à la demande sans cesse croissante des marchés d'assurance.

Standard atteint

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce à maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale du standard

L'IFAGE prend en compte les suggestions des chefs d'entreprises dans la conception de ses programmes. Les cours sont dispensés par des professionnels de l'assurance et des universitaires. La spécificité de l'IFAGE réside dans le caractère hautement professionnel de la licence en assurance, formation diplômante et qualifiante, assurant un taux d'employabilité très

élevé grâce à la participation prépondérante des enseignants professionnels dans un curriculum à unités d'enseignement professionnelles dominantes.

La plupart des diplômés de la licence professionnelle en assurance sont insérés dans les compagnies d'assurance et les sociétés d'intermédiaires d'assurance.

Standard atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Appréciation globale du standard

Les niveaux de responsabilités, les champs de compétences et les processus décisionnels, sont établis dans le manuel de procédures de l'IFAGE qui est actualisé en cas de besoin par le comité de gestion de l'établissement avant d'être validé par le conseil d'administration. Ce manuel est diffusé largement auprès des acteurs de l'institut. Des fiches de poste sont signées et définissent les champs de compétences ainsi que la responsabilité de chaque acteur. Lors de la visite l'équipe d'experts a pu vérifier cela.

Conformément à la vision de la Direction générale de l'IFAGE, des objectifs généraux sont définis et communiqués à tous les collaborateurs à travers la politique de qualité. Pour une meilleure appropriation et une application opérationnelle par les agents, ces objectifs généraux sont déclinés en objectifs spécifiques et formalisés dans des fiches processus du système de management de la qualité (SMQ). Ces objectifs spécifiques sont assignés à chaque collaborateur selon son métier et sa spécialisation. L'atteinte de ces objectifs spécifiques est suivie à travers un tableau de bord avec des indicateurs pertinents de performance.

Standard atteint

Standard 2.02 *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale du standard

Le dispositif d'assurance qualité est de la seule responsabilité de la Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ) mise en place en 2019 et qui a initié des réunions mensuelles avec les étudiants. Les PV des réunions, les feuilles de présence et sa composition montrent la présence des PER et PATS dans le fonctionnement de la CIAQ.

Le corps professoral est composé en majorité de professionnels (ingénieurs, hauts cadres des assurances, experts comptables et experts financiers). Une réunion annuelle avec les professeurs est organisée pour améliorer les pratiques en matière d'enseignement, notamment sur les contenus pédagogiques. Les professeurs sont impliqués dans le processus décisionnel.

Standard atteint

Standard 2.03 *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale sur le standard

Les apprenants évaluent de manière anonyme à la fois les programmes et les enseignants à travers des formulaires d'évaluation distribués à la fin de chaque module. Ceux-ci sont compilés et transmis au directeur des études qui se charge de faire le suivi avec les professeurs.

Des fiches d'évaluation de performance sont aussi envoyées aux entreprises qui reçoivent les étudiants en stage et les résultats sont exploités par l'IFAGE en vue d'une amélioration des enseignements et du processus de formation en général.

En outre, du point de vue de la gouvernance pédagogique, le Conseil scientifique et pédagogique (CSP) se réunit périodiquement afin d'évaluer la pertinence des programmes par rapport aux évolutions du marché de l'emploi et contribue aussi au bon déroulement des programmes et à la visibilité de l'institut.

Standard atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale du standard

La maquette présentée respecte globalement l'esprit du système LMD. L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits. Les unités d'enseignement sont clairement définies et chaque unité d'enseignement a un syllabus où les pré-requis sont définis.

Toutefois, les syllabus doivent être harmonisés parce que la structure est parfois différente d'un module à un autre.

Standard atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Appréciation globale du standard.

Le programme couvre les aspects principaux du domaine de l'assurance. Les cours dispensés couvrent, en dehors des outils directement liés au métier de l'assurance, le droit, l'économie, la gestion, les techniques quantitatives entre autres.

La présence d'enseignants professionnels de haut niveau a permis de mieux articuler le programme aux besoins du marché du travail pour faciliter l'employabilité des apprenants sortant du programme.

Pour les apprenants qui veulent un stage ou un emploi, l'IFAGE peut faire des lettres de recommandations pour leur faciliter l'insertion.

Différentes méthodes pédagogiques sont déployées par les intervenants. Les cours sont interactifs avec des échanges d'expériences des uns et des autres, des travaux dirigés avec correction des cas pratiques, des mises en situations et des travaux de groupes.

Standard atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard

Les conditions d'obtention du diplôme sont bien définies. Il faut avoir la moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 dans toutes les UE (soit la totalité des 180 crédits). Ces dispositions sont rigoureusement appliquées lors des délibérations. A l'inscription chaque étudiant de licence reçoit toutes les informations relatives à son cursus avec le règlement intérieur de l'établissement et le guide de l'étudiant.

Standard atteint

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard

Le programme de licence professionnelle en Assurance maintient un taux de réussite satisfaisant qui se situe, en moyenne, à 75%. Pour tous les modules, il existe des examens de deuxième session pour donner une seconde chance aux recalés.

Des remédiations sous forme de rallonge de quantum horaire sont également organisées, au besoin pour certains étudiants.

Standard atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale du standard

L'IFAGE dispose d'une base de données où est répertorié l'ensemble des dossiers de candidature des enseignants. Les critères de recrutement des enseignants du programme sont clairement définis par le CSP à partir du niveau de formation, de l'expérience professionnelle, de l'expérience dans le domaine de la formation et de la capacité pédagogique.

Au total, il y a 29 professeurs qui participent à la formation en licence. Parmi eux, il y a 2 professeurs titulaires des universités (au sens du CAMES) et 5 professeurs ayant au moins un diplôme de troisième cycle, 9 ingénieurs ou techniciens supérieurs en assurance ; les autres intervenants sont titulaire d'un Bac+5 dans leur domaine.

Le cadre de travail entre l'IFAGE et chaque enseignant est adossé à un contrat. Il y a les contrats à durée indéterminée pour les enseignants permanents et associés et un contrat de prestation de services pour les vacataires.

Standard atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Appréciation globale du standard

Le volume horaire de chaque module du programme a été revu conformément aux exigences du système LMD. L'IFAGE a mis en place un système de gestion des PER qui prend en compte l'évaluation des apprenants. Il arrive qu'on demande à un professeur de revenir sur des parties du cours non comprises par les étudiants. Les résultats de l'évaluation déterminent la poursuite ou non de la collaboration entre l'institut et certains professeurs.

Cette gestion des PER relève du Directeur pédagogique qui veille rigoureusement à l'application stricte des termes du contrat d'engagement.

Standard atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Appréciation globale sur le standard

La mobilité du PER n'est pas encore une réalité même s'il y a des conventions signées, notamment avec l'UCAD, l'UGB et l'ESA de Paris. L'UGB a mis à la disposition de l'IFAGE un spécialiste du droit privé mais la mobilité des enseignants de l'IFAGE n'est pas encore une réalité. Le pari de la mobilité du PER pourrait être réussi dans les prochaines années.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'accès et les procédures d'admission au programme sont publiées dans l'ensemble des supports de communication (affichage, flyers, internet). Ces informations sont accessibles à tous. Chaque candidat à l'entrée doit subir 3 épreuves : culture générale, anglais et Mathématiques avant un entretien avec le directeur des études ou le responsable du programme.

Standard atteint

Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale du standard

L'effectif cumulé de femmes est presque le même que celui des hommes avec quelques différences en faveur des hommes les trois premières années et en faveur des femmes les quatre années suivantes avant de revenir à des effectifs relativement équilibrés entre hommes et femmes en 2019. Il n'existe aucune discrimination de genre au niveau du recrutement.

Standard atteint

Standard 5.03 *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Appréciation globale du standard

Actuellement il n'y a pas de mobilité du côté des étudiants. L'IFAGE en a fait un objectif dans le long terme.

Standard non atteint

Standard 5.04 *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Appréciation globale du standard

Les étudiants sont encadrés par les enseignants du programme. Il y a des travaux de laboratoire qui sont organisés pour permettre aux étudiants de bénéficier d'un encadrement plus rapproché.

Standard atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Appréciation globale sur le standard

L'IFAGE a signé des conventions de partenariat avec des compagnies d'assurance dont les directeurs généraux sont membres du conseil d'administration. A l'heure actuelle 80% des étudiants titulaires de la licence professionnelle en assurance sont soit recrutés soit ont trouvé un stage.

Pour ceux qui sont en stage, l'IFAGE envoie des fiches d'évaluation de la performance aux entreprises pour recueillir leurs avis sur les niveaux de performance des sortants et ainsi pouvoir redresser, au besoin, certains contenus de la formation.

Standard atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Appréciation globale du standard

L'IFAGE dispose d'un immeuble à deux niveaux. La logistique pédagogique est composée de salles de cours équipées de tables bancs, de tableaux, de vidéoprojecteurs, d'ordinateurs. Il existe une salle informatique, une bibliothèque virtuelle (cyberlibris avec 31.000 ouvrages), un espace prestige et des toilettes hommes/femmes bien propres. Les salles sont toutes climatisées.

Les normes de fonctionnalité et de sécurité sont respectées : une équipe de sécurité est dédiée à veiller sur le patrimoine de l'Institut, un groupe électrogène est disponible pour pallier aux coupures éventuelles d'électricité, des locaux sanitaires existent et sont bien entretenus. La propreté de l'institut est confiée à une société de prestations dans le domaine du nettoyage. Les bureaux pour le personnel administratif sont tous équipés et climatisés.

Il est mis en place une bibliothèque physique avec quelques ouvrages de références, une bibliothèque numérique de 31.000 ouvrages couvrant l'assurance et des domaines connexes.

Standard atteint

5. Points forts du programme

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés.

- Existence d'un Conseil scientifique et pédagogique avec une forte présence d'universitaires et du monde professionnel ;
- Existence d'une CIAQ fonctionnelle ;
- Maquette qui prend en compte les modules pertinents pour une licence professionnelle en assurance ;
- Bonne répartition des crédits entre les Unités d'enseignements ;
- Forte présence d'assureurs professionnels dans le corps enseignant ;
- Bon portefeuille de partenaires professionnels de l'assurance ;
- Bonne implication des enseignants dans la mise en œuvre du programme (délibération ; révision des maquettes pédagogiques) ;
- Existence d'un dispositif de suivi des alumni ;
- Existence d'une médiathèque fonctionnelle ;
- Apprenants globalement satisfaits du programme.

6. Points faibles du programme

Les points faibles suivants ont été soulignés.

- Insuffisances dans la définition des critères de sélection en L2 et L3 ;
- Absence d'un logiciel de gestion de parcours de l'étudiant ;
- Manque d'harmonisation des syllabus de cours (pour certains les semestres ainsi que les références bibliographiques ne sont pas précisés) ;
- Faible interaction entre intervenants du programme (exemple les intervenants dans une même UE).

7. Appréciations générales sur le programme

Globalement c'est un programme bien géré avec une maquette qui prend en compte tous les modules pertinents pour une licence professionnelle en assurance.

8. Recommandations à l'établissement

- Faire en sorte que les UE fondamentales ne puissent pas être compensées par d'autres UE qui sont moins importantes par rapport au profil de sortie souhaité dans cette licence puisqu'il y a beaucoup d'autres EC en droit, marketing et autres.
- Ouvrir davantage la formation aux jeunes étudiants sénégalais non encore insérés, soit par une meilleure politique de communication, soit en proposant des tarifs qui peuvent attirer cette frange de la jeunesse estudiantine.
- Mettre en place un bureau de vie des apprenants (BVA).

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Initier des rencontres pour expliquer la philosophie qui est derrière la mobilité des étudiants et du PER que l'ANAQ-Sup veut promouvoir en tenant compte des contraintes des établissements (prépondérance du PER non permanent, forte proportion de professionnels parmi les étudiants).

10. Proposition d'avis

Accréditation recommandée

11. Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau ci-dessous. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

DESIGNATION
Maquettes de la formation
Tableau des promotions des Masters
Syllabus de cours
CV des professeurs
Contrats des professeurs
Quelques PV de la CIAQ
Manuel de gestion administrative et financière
Quelques PV du COPS
Conventions de partenariat et de coopération
PV de soutenance
Rapport de suivi des étudiants
Rapport de suivi d'insertion des étudiants sortis
Exemplaires de la revue d'analyse économique et financière
Formulaire d'évaluation des enseignements
Modèle de relevés de notes

2. Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec les enseignants, les PATS et les étudiants, les personnes rencontrées sont indiquées dans le fichier en annexe

A) Direction générale

N°	NOM	PRÉNOMS	FONCTION
1	KANDJI	Rokhaya	DGA
2	BARRY	Mamadou	Président Conseil scientifique et pédagogique
3	KANDJI	Mandaw	PDG
4	FALL	Papa Momar	DE
5	TINE	Thierno	Coordonnateur technique
6	SINA	Laurent	Responsable CIAQ

B) Enseignants

N°	NOM	PRÉNOMS	FONCTION
1	SECK	Amary	Enseignant
2	MBAYE	Fatou Bintou	Enseignante

C) PATS

N°	NOM	PRÉNOMS	FONCTION
1	NZE MEFANE	Délia Mélandie	Assistante à la Direction Générale en charge de la Communication et Relations Extérieures
2	DIENG	Khadija	Assistante en charge de l'Accueil, Orientation et Insertion professionnelle
3	COLY	Banna	Ménagère IFAGE
4	DIALLO	Aïcha	Gérante Restaurant
5	COLY	Doudou	Assistant logistique
6	FALL	Pape Mayebe	Assistant Administratif, Financier et Comptable
7	DIENG	Mamadou	Responsable de la Sécurité
8	DIENG	Abdoulaye A.	Responsable Adjoint de la Scolarité
9	JIMIRIGA	Francis	Responsable Logistique
10	THIOUNE	Fara Diallo	Coursier
11	DIAGNE	Safiétou	Responsable Administration Générale et GRH
12	BADJI	Youssouph	Médiateur
13	BA	Marième	Responsable Financier et Contrôle budgétaire
14	SENE	Mame Mor	Responsable Scolarité

D) Etudiants

L'équipe a rencontré 2 étudiants dont les noms n'ont pas été donnés (l'équipe croit avoir laissé la feuille de présence sur place). Dans le pré rapport envoyé à l'IFAGE pour relecture, il a été indiqué que ces noms devaient être complétés ici mais cela n'a pas été fait.